

Nancy, le 16 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Renouvellement de l'autorisation de radiothérapie dans les Ardennes : le meilleur choix pour la santé des Ardennais

L'ARS Grand Est a décidé de renouveler l'autorisation de radiothérapie dans les Ardennes en confiant son exploitation à l'Institut Godinot. L'objectif est de renforcer l'offre de radiothérapie dans le territoire et de répondre aux besoins des patients du département avec des équipements modernisés et adaptés.

Contexte et enjeux de cette décision

L'actuel accélérateur de radiothérapie installé dans les murs de la clinique du Parc à Charleville-Mézières est arrivé en fin de cycle d'utilisation, et son remplacement était, dans tous les cas, devenu nécessaire pour continuer à répondre aux besoins des patients, en redonnant une visibilité pour les 7 prochaines années.

Après une analyse approfondie des candidatures reçues, l'Institut Godinot, centre de lutte contre le cancer de Reims, membre d'Unicancer, a été retenu pour son expertise et sa capacité à répondre aux exigences techniques et médicales. Cette autorisation entrera en vigueur le 15 janvier 2025 et pour sept ans.

Ce choix résulte d'un processus réglementaire précis, comprenant une analyse pluriprofessionnelle des candidatures déposées et l'avis favorable rendu par la Commission spécialisée de l'offre de soins (CSOS)¹ lors de sa séance du 29 novembre 2024.

Un nouveau matériel de pointe doit être installé dans les trois prochains mois, permettant ainsi de traiter sur place des pathologies cancéreuses qui nécessitaient le déplacement des patients hors du département.

En 2027, lorsque l'Oncopole prévu au sein du CH de Charleville-Mézières sera finalisé, un second appareil de radiothérapie sera installé dans ses locaux, permettant d'offrir aux ardennais l'ensemble des soins nécessaires à la prise en charge du traitement du cancer (chimiothérapie, médecine nucléaire, soins de support, et radiothérapie dont stéréotaxie).

L'ARS apporte ainsi doublement son concours à ce projet d'importance pour les Ardennes : la subvention de l'ARS pour l'Oncopole initialement définie à hauteur de 5.9M€, sera ainsi abondée de 4.3M€, afin de rendre possible ce rapprochement entre radiothérapie et hospitalisation en oncologie.

¹ La CSOS est une instance de démocratie sanitaire réunissant les fédérations d'établissement, des représentants des professionnels de santé, des associations d'usagers. Elle s'attache notamment à formuler des avis en matière d'implantation et de financement de l'offre sur le territoire sur les volets hospitaliers et ambulatoires.

Cette décision vise également à doter les Ardennes d'une offre de soins en radiothérapie capable d'anticiper les besoins futurs des patients avec un équipement de pointe.

Assurer une transition fluide pour les patients et les professionnels de santé

Le temps du remplacement de l'actuel appareil, du fait de son obsolescence, va entraîner une orientation des patients vers les sites de radiothérapie les plus proches, notamment ceux de Reims. Cette situation s'était déjà présentée en 2009 lors du précédent remplacement, et l'Agence est mobilisée, en lien avec les communautés professionnelles, afin que les patients continuent à bénéficier de toute l'orientation et soutien nécessaires

L'Institut Godinot s'est engagé à mettre en place les moyens nécessaires pour garantir la continuité des traitements dans le respect du choix des patients. Un dispositif spécifique sera également proposé pour les cas les plus complexes. Les traitements des patients actuellement initiés seront évidemment poursuivis, leurs radiothérapeutes référents assurant leurs traitements et leurs orientations.

Concernant les professionnels de santé exerçant actuellement en radiothérapie, l'Institut Godinot a pris l'engagement de proposer à l'ensemble des professionnels une reprise de leurs contrats quelle que soit leur catégorie professionnelle. Une rencontre avec les communautés médicales est prévue d'ici l'entrée en vigueur de l'autorisation pour organiser la bonne continuité des prises en charge et la sécurité des patients, priorité pour l'ARS.

Nous comprenons les préoccupations que cette transition pourrait susciter. L'ARS est mobilisée aux côtés des professionnels de santé pour organiser une fluidité dans la continuité des soins et faire en sorte que cette transition soit la plus courte possible pour les patients. C'est pourquoi nous demeurons pleinement engagés à soutenir le territoire dans son accès à des soins de proximité et à offrir des perspectives solides pour l'avenir.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr